



## Extrait du Registre des Délibérations

### DU CONSEIL MUNICIPAL

#### Séance du mercredi 31 octobre 2018 à 20 heures

Le Conseil Municipal, convoqué par courrier en date du 24 octobre 2018, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Michaël QUERNEZ, Maire.

Etaient présents :

Danièle Kha, Patrick Tanguy, Michel Forget, Marie-Madeleine Bergot, Pierrick Le Guirinec, Pascale Douineau, Nadine Constantino, Daniel Le Bras, Gildas Le Bozec, Hervé Noël, Isabelle Baltus, Gérard Jambou, Stéphanie Mingant, Jean-Pierre Moing, Patrick Vaineau, Cindy Le Hen, Bernard Nedellec, Brigitte Conan, Erwan Balanant, Martine Brézac, Alain Kerhervé, Serge Nilly, Yvette Bouguen.

Pouvoirs :

Cécile Peltier a donné pouvoir à Pascale Douineau  
Eric Alagon a donné pouvoir à Pierrick Le Guirinec  
Manuel Pottier a donné pouvoir à Danièle Kha  
David Le Doussal a donné pouvoir à Gérard Jambou  
Christophe Couic a donné pouvoir à Jean-Pierre Moing  
Géraldine Guet a donné pouvoir à Stéphanie Mingant  
Yvette Metzger a donné pouvoir à Michel Forget  
Marc Duhamel a donné pouvoir à Alain Kerhervé  
Soizig Cordroc'h a donné pouvoir à Serge Nilly.

Nombre de conseillers présents ou représentés : 33

Secrétaire de séance : Patrick Vaineau

**5. CONSEIL GESTION DU PATRIMOINE COMMUNAL**  
**IMMOBILIER APPARTENANT AU DOMAINE PRIVE COMMUNAL : APPARTEMENT DE**  
**TYPE T3 DANS UN IMMEUBLE SITUE 16, PLACE SAINT MICHEL**

Exposé :

Une offre a été transmise à la Ville de Quimperlé par l'intermédiaire de l'office notarial de Maître PERROT de Quimperlé pour l'acquisition d'un bien immobilier, sur la parcelle cadastrée AR n°887, appartenant au domaine privé communal.

Il s'agit d'un appartement de type de T3 (lot n°105) d'une superficie de 71 m<sup>2</sup> situé au 2<sup>ème</sup> étage de l'immeuble 16, Place Saint Michel comprenant également une cave (lot n°109) en sous-sol.

L'offre d'achat est présentée par Madame BOUBAEVA Svetlana et s'élève à 45 000 € net vendeur. A cette somme s'ajoutent les honoraires de l'office notarial qui seront à la charge de l'acquéreur ainsi que tous les frais d'actes notariés.

Par avis en date du 22 janvier 2018, le service des Domaines a évalué ce bien à 52 000 €, intégrant une marge de négociation d'environ 10%.

En contrepartie d'une cession à hauteur de 45 000 € net vendeur, Mme BOUBAEVA Svetlana s'engage à :

- confier la gestion de la copropriété à un syndic privé,
- accepter l'état actuel de la cage d'escalier et des parties communes,
- réaliser des travaux d'isolation phonique du plancher de son futur logement.

Proposition :

Au vu de ces éléments et considérant l'opportunité de sortir ce bien du patrimoine immobilier de la Ville, Il est proposé au Conseil municipal de :

- décider de céder l'appartement situé 16, place Saint Michel sur la parcelle cadastrée section AR n°887 d'une superficie 71 m<sup>2</sup> (lot n°105) et de la cave associé au bien (lot n°109), au profit de Mme BOUBAEVA Svetlana domiciliée 8, allée des Chataigners à Quimperlé,
- d'autoriser Monsieur Le Maire à signer l'acte notarié à intervenir.

*Avis favorable de la commission « politique de la ville et environnement » du 15 octobre 2018.*

*Avis favorable de la commission des finances, de l'évaluation des politiques publiques et de l'administration générale du 23 octobre 2018*

Décision :

**Après en avoir délibéré, le Conseil municipal donne son accord à l'unanimité.**

  
Le MAIRE,  
Michael QUERNEZ

